



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 8 avril 2020,

Madame la Directrice générale  
du CCAS de la Ville de Nice

### **Objet : Situation du XVème coprs**

Madame la Directrice générale,

Depuis le début de la situation sanitaire liée au COVID-19, nous vous avons interpellée à plusieurs reprises concernant le site du XVème corps, avec une attention particulière pour le Centre d'Accueil de Jour.

Nous avons été force de propositions pour trouver un équilibre entre l'organisation institutionnelle et le bien-être des équipes.

Or, à ce jour, nous constatons à nouveau le sous effectif des travailleurs sociaux avec la mobilisation des mêmes agents depuis le départ de cette crise. Seul trois assistantes sociales sont venu de manière ponctuelle prêter main forte au CAJ.

De plus, le site du PDAD a reçu aujourd'hui l'ensemble du courrier des usagers qui n'était plus livré depuis 3 semaines, engendrant une sur-charge de travail mais également l'impossibilité des agents du PDAD de venir en renfort sur le CAJ à la même fréquence qu'auparavant.

Aussi, dans un souci d'équité entre agents, mais également afin de venir renforcer les équipes, et de maintenir le service public dans les meilleurs conditions, nous vous demandons de bien vouloir mobiliser les agents de ces services prioritaires et notamment les Assistants médico-sociaux qui ne sont pas présents sur le terrain depuis le début du confinement.

Cependant, nous comprenons la mise à l'écart des agents pour des raisons de santé.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o le Syndicat CGT NMCA  
le Coordinateur CCAS

  
Andrew RENAULT